

270 commerçants contre ce piétonnier mal pensé



Conséquence prévisible de ce piétonnier mal préparé en amont, en matière de mobilité, et non concerté avec les habitants/commerçants/usagers réguliers du centre-ville :

« Près de 300 commerçants du centre-ville de la capitale s'apprêtent désormais à aller en justice contre le plan de circulation mis en place par la ville de Bruxelles. Pour déposer un recours devant le Conseil d'État, ils ont décidé de faire appel à l'avocat de l'hôtel Métropole. **« Nous allons nous joindre à l'action déjà intentée par l'Arau, Inter-Environnement Bruxelles et les huit riverains. Mais une autre action judiciaire suivra »**, confirme Alain Berlinblau, président de l'association des commerçants du centre-ville.

Les commerçants rencontrés l'assurent : il n'est pas question ici de remettre totalement en cause le projet de piétonnier. Mais il est indispensable, selon eux, de revoir en profondeur le plan de circulation. »

L'article complet dans la DH

Rappelons que la commission de concertation, consécutive à l'enquête publique sur le piétonnier, a rendu vendredi un « avis favorable unanime » ...

Selon la commission, il n'est pas nécessaire de relier « plan de circulation » et « piétonnier », ni de procéder à de quelconques études d'incidences sur l'ensemble du Pentagone,

malgré les très nombreux courriers, interventions, motivations juridiques et témoignages exprimés mercredi, lors de la phase publique de cette concertation.

Face à ce « flagrant déni » de démocratie, rien d'étonnant à ce que la contestation s'amplifie et s'organise!

Parmi les interventions entendues lors de la commission de concertation, celle de Valérie Berckmans, commerçante indépendante de la rue Van Artvelde, qui s'exprime au nom de 130 commerçants des rues avoisinantes.

Autour du piétonnier, commerçants et habitants étouffent, au propre comme au figuré, dans ce qui est présenté dans les plans de la Ville comme un « Pentagone apaisé » !

CONTINUEZ DE FAIRE CIRCULER LA PÉTITION

NOTRE CHARTE